

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 13 juin 2022

Date de l'annonce publique : 03/06/2022

Date de la convocation des conseillers : 03/06/2022

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2022-06-13 - 7.11	
Point de l'ordre du jour	7.11	
Objet	Prix du concours Edward Steichen - Modification.	

Le conseil communal,

Considérant que le concours de photos « Grand Prix Edward Steichen » est organisé régulièrement par la commission culturelle de la Commune de Roeser ;

Considérant qu'une prochaine édition aura lieu en printemps 2023 et qu'à cette occasion il est proposé de moduler le prix de la jeunesse ;

Considérant que le prix de la jeunesse, actuellement fixé à 400 € pour un seul lauréat, serait réparti entre les trois premières places avec les montants suivants :

1^{er} prix de la jeunesse275 €

2^e prix de la jeunesse125 €

3^e prix de la jeunesse75 €

Vu la délibération du 18 février 2002 arrêtant les prix du concours de photos « Grand Prix Edward Steichen » ;

Vu la délibération du 8 octobre 2018 arrêtant les nouveaux prix du concours de photos « Grand Prix Edward Steichen » ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De modifier les prix du concours de photos « Grand Prix Edward Steichen » par la modulation du prix de la jeunesse en trois prix pour les trois premières places.

Le tableau des prix du concours de photos « Grand Prix Edward Steichen » est par conséquent arrêté comme suit :

1 ^{er} prix	400,00 €	1 ^{er} prix de la jeunesse	275,00 €
2 ^e prix	250,00 €	2 ^e prix de la jeunesse	125,00 €
3 ^e prix	175,00 €	3 ^e prix de la jeunesse	75,00 €

■

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 13 juin 2022

Référence

CC.2022-06-13 - 7.11

Point

7.11

Objet

Prix du concours Edward Steichen - Modification.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

**P O U R
E X P E D I T I O N
C O N F O R M E**

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 27 juin 2022

Le bourgmestre,

Le secrétaire,